

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 06 juillet 2023, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le vendredi 30 juin 2023. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aïli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard CIBRAY à Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Françoise OLIVE à Monsieur Cédric MAUREL.

Absent excusé :

Madame Souad ASMA – Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Sylvie BUIGUES – Madame Elisabeth CORDEIRO – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Madame Mylène MONCERET – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Emilie PEZET.

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony BLOYET.

A également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 14
- Nombre de conseillers représentés : 2

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2023-80 DOMAINE : Lotissement communal rue Privat – Approbation du règlement du lotissement, cahier des charges et du règlement d'attribution

Rapporteur : Monsieur le Maire

<u>ADOPTE</u>				
Votants : 16	Abstentions : 0	Exprimés : 16	Pour : 16	Contre : 0

Monsieur le Maire énonce au Conseil municipal que, afin de mener à bien le projet de construction d'un lotissement communal rue Privat, la commune a décidé d'adopter les documents relatifs à la procédure d'attribution des lots et à la réglementation d'urbanisme dans la zone.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le nom du lotissement sera décidé lors d'une réunion du Conseil municipal des Jeunes.

Monsieur le Maire informe également l'assemblée qu'il a été décidé d'attribuer les lots du futur lotissement par tirage au sort réalisé par huissier de justice.

En vue du lancement de cette procédure d'attribution, les documents annexés à la présente délibération seront mis à disposition des administrés, à savoir :

- Le règlement d'attribution, ayant pour objet de fixer les étapes de la procédure, les conditions de recevabilité et d'admission des candidatures, ainsi que les modalités d'attribution des lots ;
- Le règlement du lotissement, ayant pour objet de fixer les règles particulières d'urbanisme et d'architecture s'appliquant au lotissement.
- Le cahier des charges du lotissement, ayant pour objet de fixer les conditions de cession des lots, ainsi que l'organisation et les règles de fonctionnement du lotissement.

Lors de la commercialisation des lots, il sera également communiqué aux candidats :

- La fiche de candidature, ayant pour objet de renseigner les informations du candidat potentiel et de prendre en compte sa candidature pour l'attribution d'un ou plusieurs lots ;
- La fiche d'acceptation, ayant pour objet de formaliser l'acceptation d'un lot par un attributaire en vue de la signature d'une promesse synallagmatique de vente ;

Les futurs acquéreurs devront signer l'ensemble de ces pièces et s'y conformer pour la réalisation de leur projet.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** le règlement d'attribution des lots du lotissement communal rue Privat tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **APPROUVE** le cahier des charges du lotissement communal rue Privat tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **APPROUVE** le règlement du lotissement communal rue Privat tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées
le :

et la délibération ayant été reçue en Préfecture
le :